

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



université PARIS-SACLAY

RENTRÉE 2019 : DEMANDE OU RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR - PERMANENCES À L'UVSQ

Pendant deux mois, la préfecture des Yvelines, avec le Service de la vie étudiante de l'université, organise des permanences pour vous aider dans vos démarches.

Tous les jeudis de 9h à 16h

A partir du jeudi 19 septembre 2019

Maison de l'étudiant.e Marta Pan

1, allée de l'astronomie

78280 Guyancourt

A partir du jeudi 19 septembre, vous pouvez faire vos démarches administratives relatives à la demande ou au renouvellement de votre titre de séjour directement à l'université

Pour cela vous devez vous rendre aux bureaux du Service de la vie étudiante ou auprès des étudiants vacataires des guichets uniques de Guyancourt et Versailles pour retirer le

dossier.

> **Campus de Saint-Quentin Guyancourt**

Maison de l'étudiant Marta Pan

1, allée de l'astronomie

78280 Guyancourt

> **Site de Versailles**

Maison de l'étudiant

Bâtiment Buffon

45, avenue des Etats-Unis 78000 Versailles

Une fois celui-ci constitué, vous pourrez prendre rendez-vous tous les jeudis, auprès des agents de la Vie étudiante, avec la préfecture pour la prise d'empreintes et obtenir un récépissé en cas de besoin.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

+ Contact

Pascal Manegli

01 39 25 56 29

pascal.manegli@uvsq.fr